

AFFAIRE N° 2021/256

**Compte de Gestion 2020 : EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION  
SEANCE DU MARDI 16 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 18 heures trente minutes, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Hourtin.

Date de convocation :	8 février 2021
Nombre de membres en exercice :	39
Nombre de membres présents :	30
Nombre de membres représentés :	31
Nombre de membres absents :	09
Nombre de votants :	31

**Etaients présents :**Elus communautaires :

M. Peyrondet, Mme Marzat, M. Debever, M. Cazenave, Mme Moulin, M. Lombrail, Mme Dubourg, M. Signoret, Mme Forgeron, M. Meiffren, Mme Robineau, Mme Grass, Mme Giral, M. Breton, M. Boura, M. Barreau, Mme Chambaud.

Socioprofessionnels :

M. Eap, M. Maridat, M. Dadoy, Mme Pigneguy, M. Laurent, M. Millet, Mme Saint Martin.

Personnes qualifiées dans le domaine du tourisme :

M. Rodriguez, M. Espagnet, M. Peroux, M. Jacob, M. Février, M. Larue.

**Etaients représentés :**

M. Boisson qui a donné pouvoir à M. Peyrondet

**Etaients Absents excusés :**

Mme Legrand, M. Boisson, M. Rondi, M. Barthelemy, M. Mahieu, M. Spahn

**Etaients Absents :**

M. Trijoulet M. Bertet, M. Calbet

**Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas Jabaudon

Après s'être fait présenter le Budget Primitif 2020 et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le COMITE DIRECTEUR est invité à délibérer pour :**

✎ **DÉCLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, pour le budget de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation de sa part.

Le compte de gestion est consultable dans les locaux du siège social de l'Office de Tourisme, sur simple demande auprès du Directeur.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction décident d'approuver :

La délibération «Compte de gestion 2020» de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique.

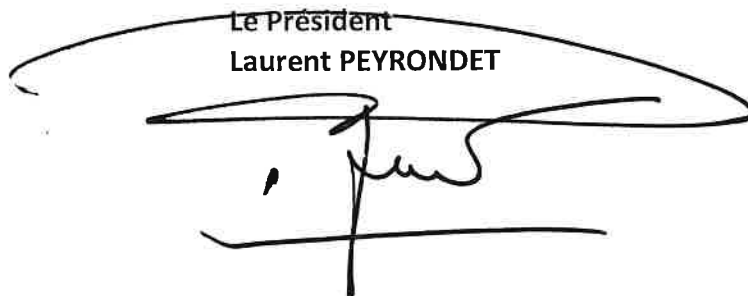
**Délibération adoptée.**

Dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délais de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	31
MAJORITE REQUISE	20
POUR	31
CONTRE	
ABSTENTION	

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.*

Le Président  
**Laurent PEYRONDET**



Le Rapporteur certifie que la présente délibération,  
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :  
- a été affichée à l'Office de Tourisme le :